

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « REBORN FROM WASTE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
7ème TRANCHE PRES DE L'AGENCE IMMOBILIERE EIA., Lot
ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 05 avril 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « REBORN FROM WASTE »

Objet : - La collecte et le recyclage des déchets plastiques, de verres, de pneus usés, de métaux et de toutes autre matériels ou objets recyclables ;

- La transformation en produits semi-finis ou finis des objets ou matériaux collectés ou recyclés ;

- La commercialisation des produits recyclés ou transformés ;

- la formation ;

- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières,

et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ou à tous objets similaires ou connexes ;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
7ème TRANCHE PRES DE L'AGENCE IMMOBILIERE EIA., Lot
ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mlle KOUAKOU AHOU NINA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04266 du 17/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29732/GTCA/RC/2023 du 17/04/2023

